



COALITION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ANTI- ESCLAVAGISTES

COSCAE asbl

DECLARATION DE LA COSCAE SUR L'ABROGATION DE LA LOI DODD FRANK PAR L'ADMINISTRATION TRUMP

La Coalition des organisations de la société civile anti-esclavagistes est un réseau composé de onze organisations de la société civile congolaise engagées dans la lutte contre toutes les formes modernes d'esclavage dont le siège se trouve à Goma en Province du Nord Kivu de la RDCongo. Depuis sa création, la COSCAE s'est réjoui du leadership du Gouvernement Américain pour avoir fait voter la loi Dodd Frank. Cet outil a été un support efficace pour le travail de plaidoyer et de monitoring de ce réseau. Cette loi a visé la mise en place d'un approvisionnement responsable des minerais en RDC. Les communautés Congolaises toutes entières et plus spécifiquement celles des zones minières du Kivu jouissaient déjà de certains avantages offerts par cette loi notamment :

- Diminution de la criminalité liée aux ressources minières. L'activisme des groupes armés dans les sites miniers avaient diminué sensiblement ainsi que leurs capacités de nuisance ;
- Par voie de conséquence les enfants utilisés par ces groupes armés ont quitté en masse les sites miniers ;
- Seuls les sites qualifiés et validés ont l'autorisation officielle d'être exploités ;
- L'approvisionnement responsable des minerais à partir de la RDC (traçabilité des minerais) interdisant l'exploitation et la commercialisation des minerais par les Forces Armées de la RDC et les groupes armés ;
- Les minerais produits à L'Est de la RDCongo sont déclarés minerais de paix ou sans conflits ;
- L'Etat Congolais a déjà la possibilité de contrôler les flux financiers issus des impôts et taxes régulières sur les minerais ;
- Opportunités que les entreprises minières devraient être redevables aux communautés locales en contribuant à leurs plans de développement ;

Grande est notre surprise ce jour d'apprendre que le même Gouvernement Américain a décidé d'abroger cette loi pour de motifs qui restent inconnus par le peuple Congolais.

Il est malheureusement un fait que l'abrogation de cette loi est un appui implicite aux foyers de conflit dans le monde, en Afrique et plus spécifiquement dans la région des grands lacs africains avec tous les corollaires de malheur au peuple Congolais.

De ce qui précède, la COSCAE recommande au Gouvernement Américain ce qui suit :

- De revenir sur sa décision en considérant l'intérêt majeur du peuple Congolais et la sécurité dans la région des Grands Lacs Africains ;
- Le Gouvernement Américain doit plutôt renforcer les mécanismes d'application de cette loi ;
- Faire pression sur les entreprises minières pour être effectivement redevables aux communautés locales en contribuant à leurs plans de développement